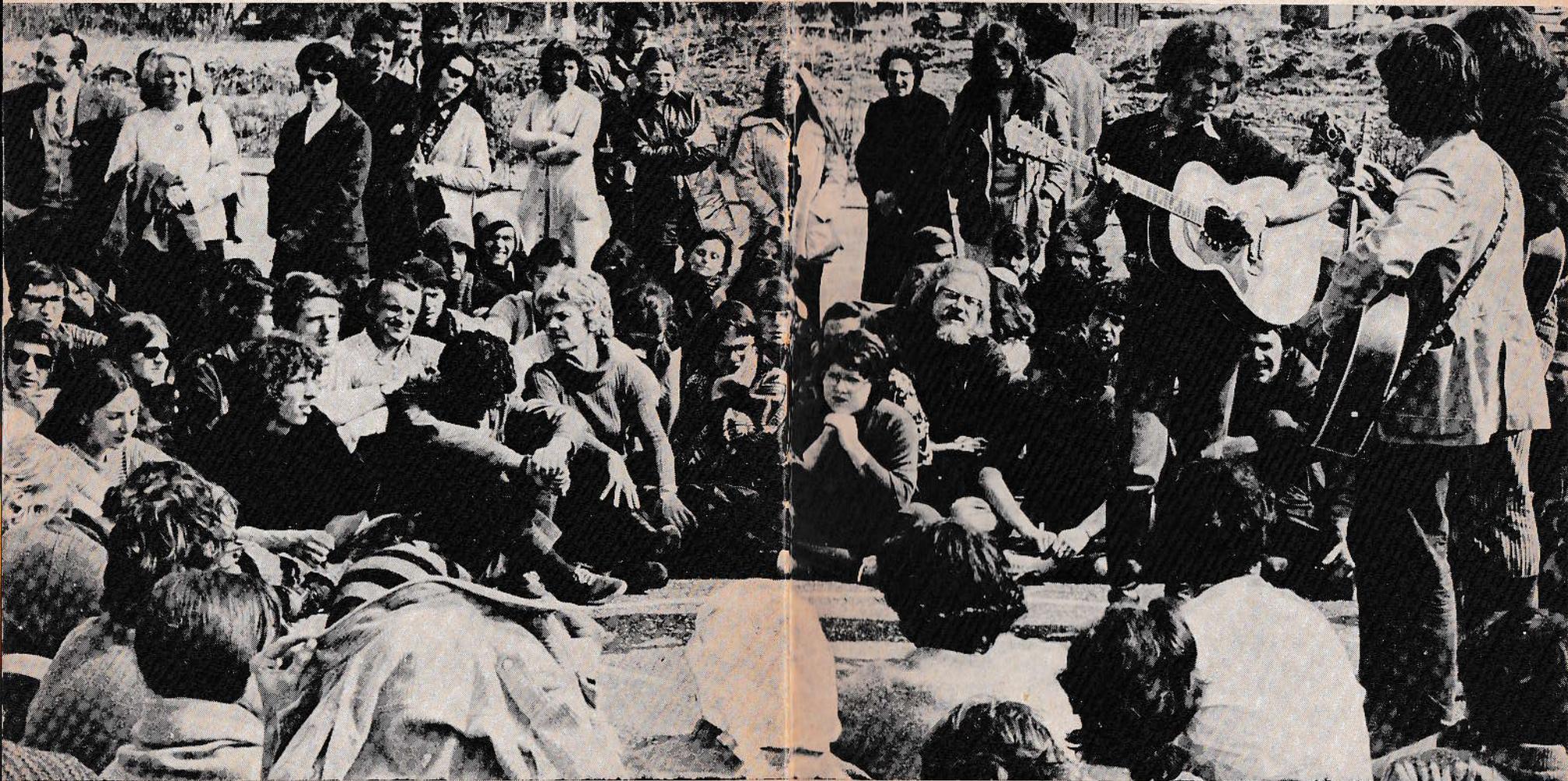


l'objection de conscience en espagne



directrice de publication :
anita bernard, 22, la fontaine, 93 — le raincy

Dépôt légal : 2^e trim. 71 — C.P.P.P. n° 42 954
Paris - Imprimerie La Ruche Ouvrière. 10, rue de Montmorency (3^e)

supplément au n° 25
d'« anarchisme et non-violence »
avril - mai 1971 — 1 F

SOMMAIRE

présentation, 2

lettre de Pepe, 4

**extraits d'un texte
diffusé pendant la marche, 6**

la marche, 10

lettre de Miguel, 14

la fiesta, 15

six notes, 21

l'action doit continuer !

Présentation

L'Espagne, sous le régime que vous savez, ne reconnaît aujourd'hui aucun motif d'objection de conscience. Les peines infligées sont lourdes et si longues que seule une conviction comme celle des témoins de Jéhovah a pu s'en accommoder. (10 ans d'emprisonnement et de régiment disciplinaire en Sahara espagnol).

Environ 200 témoins de Jéhovah et 2 adventistes sont actuellement incarcérés.

Le service militaire a une durée de 15 mois et sera éventuellement réduit à 12 mois pour une raison de contingent.

Une partie non négligeable de jeunes Espagnols se fait soit dispenser à l'aide d'un certificat médical, soit s'expatrie pour une période d'environ 10 ans avec ou sans congé militaire.

Le poids des condamnations a jusqu'à cette année retenu les jeunes Espagnols, préoccupés de la situation socio-politique de leur pays, de s'attaquer au pilier numéro 1 du régime : l'armée. Cependant la concentration des actions parlementaires et extraparlimentaires de tous les pays leur assure que, tous les moyens étant mis en œuvre, l'obtention du statut n'est pour le peuple espagnol qu'une question de temps.

Pour ces diverses raisons, 3 groupes de soutien se sont constitués à Valence, Barcelone et Madrid afin d'engager les associations politiques extraparlimentaires, l'information et les autorités dans le débat.

José Beunza de Valence que nous appelons Pepe, ex-leader du syndicat démocratique des étudiants, a entrepris de précipiter les activités antimilitaristes dans son pays en se faisant arrêter publiquement pour insoumission, sous le motif large et réaliste de la non-violence. Pepe est « non violent ». Son engagement politique passé et actuel est le moteur de son activité.

Pratiquement : le but de cette action est d'obtenir la reconnaissance de l'objection de conscience en Espagne par l'application d'un statut ouvert à toutes les convictions. La première étape devant contenir l'objection religieuse et non violente au moins.

Qui est Pepe ?

José Beunza est né en 1947. Il est ingénieur agronome (a fini ses études en octobre 1970). Il a bénéficié de trois ans de sursis au recrutement, pour terminer ses études. Ce sursis est échu en 1970. Durant les deux dernières années, d'abord seul puis avec des sympathisants et d'autres futurs objecteurs, il a réussi à donner un certain nombre de conférences et de causeries dans des collèges, des associations d'étudiants et autres groupes de jeunes dont les Amis de l'Arche. Arrêté trois fois, il est chaque fois relâché après exposé de ses convictions non violentes.

Au début du mois d'octobre est paru le premier bulletin des groupes de soutien en Espagne, dans lequel Pepe expose ses motivations. Cet exposé, qu'il a signé, lui vaudra probablement une inculpation pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

J. Beunza est le premier Espagnol à faire publiquement objection. Pepe est catholique, mais c'est de la non-violence qu'il se réclame d'abord. Il refusera de sortir de prison par une mesure exceptionnelle ou par un statut trop restreint.

Les condamnations se succéderont jusqu'à l'âge de 30 ans, dernière limite d'incorporation possible, si aucune de nos actions n'aboutit.



lettre aux autorités espagnoles

Valence, le 11 juin 1970.

Nous sommes un groupe d'amis intéressés par le problème de l'objection de conscience, certains parmi nous étant de futurs objecteurs et, pour cette raison, nous vous écrivons pour vous donner notre avis sur le projet de loi que vous êtes chargé d'élaborer, et pour que vous en teniez compte, si cela vous semble opportun, dans la rédaction du rapport.

En reconnaissant l'objection pour des motifs de croyances religieuses et à cause des pratiques qui en découlent, on fait abstraction des catholiques, car leur religion ne l'exige pas, ainsi que de tout motif autre que religieux comme la non-violence, le pacifisme, les motifs éthiques ou humanitaires, etc., ce qui ne résout pas tous les problèmes qui se présentent à ce sujet, puisque aucun de nous n'est ni témoin de Jéhovah, ni adventiste. Nous pensons que la loi ne doit pas seulement résoudre les cas actuels, mais aussi les cas futurs. De plus, dans tous les pays d'Europe où l'on reconnaît l'objection de conscience (tous exceptés le Portugal, la Grèce, la Suisse et l'Espagne), on admet cette pluralité de motifs. La reconnaissent aussi l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et le Concile Vatican II.

En ce qui concerne le service dans les unités ou services spéciaux, il existe à l'étranger (France, Suède, etc.) des organismes civils déterminés qui accueillent les objecteurs (Chiffonniers d'Emmaüs, Service civil international, aide aux déshérités, mouvements ruraux, centres de jeunesse, ministère des Affaires culturelles, etc.) et nous aimerions qu'en Espagne les objecteurs soient acceptés par des organismes similaires existant déjà, ou d'autres qui réaliseraient des activités ayant les caractéristiques suivantes :

- Etrangères à toute activité militaire (ni dans l'armée, ni pour l'armée). Par exemple, nous n'accepterions pas de servir des repas dans une caserne, alors que nous le ferions dans un asile pour vieillards ou un orphelinat.
- De caractère social : aide aux plus déshérités.
- D'une grande variété, pour que puissent s'y consacrer des objecteurs de tout niveau culturel.
- Qui n'isolent pas de la société.
- Qui ne soient pas du travail introduit dans des zones ou des secteurs de chômage.

En Espagne, il y a un million d'enfants sans écoles et presque deux millions d'analphabètes. L'alphabétisation serait le service civil le meilleur et le plus urgent, à condition de ne pas porter préjudice aux instituteurs en quête d'emploi.

A Valence, il existe une grande disproportion entre le nombre très élevé des bars et celui, minime, des centres culturels, car ces derniers fonctionnent au ralenti faute de responsables et d'animateurs.

D'autres services civils pourraient être :

- Le travail dans les Auberges de jeunesse.
- Des travaux forestiers (coupe-feu, reboisement, etc.).
- L'archéologie.
- La remise en état de routes dans les régions à mauvaises communications, etc.

Ce ne sont que de simples suggestions pour le service civil. Nous pensons que vous connaissez mieux que nous les besoins du pays. Nous voulons enfin vous rappeler que, à partir du moment où la loi reconnaît le statut d'objecteur de conscience, le service civil n'est plus considéré comme une sanction, mais comme un remplacement au service militaire, et qu'on doit le limiter à une juste proportion quant à sa durée, son intensité, etc. Nous considérons que trois ans sont excessifs, car cela ressemble à une sanction, et que deux ans seraient suffisants pour garantir l'honnêteté d'intention des objecteurs.

En même temps, on devrait prévoir, comme dans tous les pays, les cas d'objecteurs absolus, c'est-à-dire ceux qui refusent même le service civil, pour qu'ils aient des peines de prison fixes et proportionnelles au service militaire, et non la prison continue comme c'est le cas actuellement.

Dans l'espoir que cette lettre retiendra votre attention, nous vous remercions.

Pour le groupe : Pepe BEUNZA.

(extraits d'un texte diffusé pendant la marche)

Soutien international

Un soutien international a été préparé (Espagne, Allemagne, Angleterre, Belgique, France, Hollande, Italie, Norvège, Suède, Suisse, U.S.A.). Il s'organise autour d'une marche qui, partie de Genève, le 21 février 1971, doit arriver à Madrid. Les marcheurs venant des divers pays — objecteurs pour la plupart — présenteront au gouvernement espagnol un projet de statut pour les objecteurs de conscience, et les cinq marcheurs espagnols réclameront — par solidarité — leur internement ou la libération des emprisonnés.

Car si les autorités espagnoles estiment que doit être incarcérée toute personne qui, comme dans le cas de Pepe :

- Se sent engagée au service de la paix et de la justice ;
- Assume sa responsabilité dans la solution des conflits et des injustices de la société dans laquelle elle vit ;
- Mais, par sa conscience de « non-violent », se refuse à apprendre à tuer ;
- Parce qu'elle croit qu'il existe des moyens plus justes et effi-

caces pour les résoudre en respectant la vie et les droits des autres ;

- Réclame qu'on ne lui fasse pas trahir sa conscience en participant à la préparation de la guerre, mais en revanche demande un service civil d'intérêt social pour aider à combattre la misère, le manque de culture et l'injustice, cause de la plupart des conflits et des guerres.

Alors ceux qui effectuent la marche, partagent pleinement ces convictions, se considèrent coupables du même délit.

Modalités de l'action

La complète absence d'un droit à l'objection face à l'appareil politico-militaire requiert d'eux une stratégie bien précise. Ils savent, avec tous les militants espagnols prêts à les soutenir, que leur combat est dur, long et difficile, plus, dangereux.

Leur premier objectif est l'obtention d'un statut. C'est pour eux la clé (minime et indispensable à la fois) qui leur permettra de porter une contestation avec un minimum de probabilité de réussite.

Cet objectif limité ne pourra être atteint que si les motivations présentées à l'appui de leurs demandes et actions sont inscrites dans des limites bien précises : non violentes ou strictement religieuses.

Par les modalités de notre soutien, nous sommes responsables du succès ou non de cette première minime et importante étape. Les autorités espagnoles hostiles seront à l'affût de tout ce qui pourrait nuire à la cause des objecteurs, la rendre moins claire, la faire passer sous silence. Pour étouffer cette action, le moyen idéal serait de les inculper pour d'autres motifs que ceux qu'ils avancent eux-mêmes. C'est pourquoi ils demandent « que toute déclaration ou action en relation avec la marche n'ait pas d'autre intention ou ne puisse être interprétée différemment ».

Action politique et soutien

Cette information vise à préciser les imbrications économiques et militaires qui nous rendent de fait solidaires de ce qui se passe en Espagne en général, et en particulier du combat que mènent les objecteurs espagnols.

Par là même, elle peut :

- expliquer politiquement notre soutien ;
- faire comprendre les modalités souhaitées par les Espagnols engagés depuis janvier dans l'action immédiate.

Elle suppose connu le dossier « **Objection de conscience en Espagne** », qui présente Pepe, la situation juridique des objecteurs en Espagne, le contexte politique espagnol qui lui donne un sens, les actions entreprises... en attendant celles qu'on peut suggérer. Ce dossier se trouve :

— au C.S.O.C., c/o Marie Lafranque, 23, rue Brouardel, 31 — Toulouse.

Les Espagnols parmi nous.

Les travailleurs espagnols sont 660 000 en France sur 3 200 000 travailleurs étrangers. Ils sont les plus nombreux avec les Italiens (620 000) et les Algériens (612 000).

La Haute-Garonne compte officiellement 60 000 étrangers (9 % de la population). Des 25 000 résidant à Toulouse, 10 à 15 000 sont de nationalité espagnole.

Il y a en France 60 000 femmes de ménage espagnoles déclarées, plus les employées de maison.

« **Immigrés, pourquoi sommes-nous là ?** » dit l'une d'elle à Toulouse.

« Parce que, dans notre pays, il n'y a pas suffisamment de travail. Mais aussi parce que les pays riches ont besoin de notre travail : pour leur économie, nous sommes une main-d'œuvre à bon marché et, par bien des côtés, nous vivons en plein XX^e siècle une situation d'esclaves. »

D'autres Espagnols passent la frontière pour échapper à un régime de répression (ouverte ou feutrée) plus dur et plus étouffant que celui qui s'exerce aujourd'hui en France.

Membres de la classe ouvrière dans ce pays, ils sont parmi les plus défavorisés sur tous les plans : logement, école, plan social ou familial, professionnel, syndical et bien sûr salarial.

« **Madrid-Paris, un axe politique** », titre à la une **El Alcazar**, quotidien phalangiste.

Les voyages de MM. Debré (ministre de la Défense nationale) et Bettancourt (ministre de l'Industrie) à Madrid, ceux de MM. Lopez de Letona (ministre espagnol de l'Industrie), Lopez Bravo et Juan Carlos à Paris, Satory, Toulon et ailleurs, et plus encore les déclarations faites prouvent que ce quotidien n'exagère pas :

« Rien ne sépare plus la France de l'Espagne. »

« Les deux chefs d'Etat peuvent contempler avec satisfaction la stabilité qui règne dans leurs deux pays. » (Debré)

Le capitalisme français allié naturel du « régime » espagnol.

Non seulement, il bénéficie en France de la surexploitation des travailleurs espagnols, mais, en Espagne même, il augmente son

profit à leurs dépens. Il a investi, de 1959 à 1966, 31 millions de dollars en Espagne, se plaçant au 3^e rang des pays investisseurs (après les U.S.A. et l'Allemagne). Plus de 200 entreprises françaises ont des filiales en Espagne : Ciment Lafarge, Penarroya, B.S.N., Fives-Lille-Cail, Renault, Michelin, etc., l'E.D.F. elle-même, sans compter Marcel Dassault.

En 1970, en effet, l'Espagne aura été l'un des clients les plus importants des constructeurs français d'armement, qui sont de leur côté ses plus gros fournisseurs : sous-marins à haute performance, 30 Mirage III dernier modèle, 30 chars AMX (très « pratiques » contre tout mouvement anticolonialiste au Sahara espagnol), pour ne parler que des plus gros achats de cette année.

Deux armées au secours d'une même politique.

« Un atout en main pour l'Espagne politique des deux mers » peut écrire **Pueblo** à la suite des accords Debré en Espagne par lesquels étaient décidés : un développement des relations de coopération et d'échange entre les deux forces armées, des facilités en matière de circulation et de défense aérienne, une organisation de manœuvres communes, des échanges de personnels et d'unités, une coopération technique à tous les niveaux.

Les manœuvres franco-espagnoles communes ont lieu régulièrement depuis une dizaine d'années. En 1970, la participation de Juan Carlos, successeur désigné de Franco, à ces manœuvres « leur ont donné cette année une extraordinaire signification » (**Pueblo**). Un des responsables des manœuvres pouvait déclarer : « L'Europe et le monde peuvent compter et comptent en fait — comme l'a reconnu le président Nixon lui-même — avec la présence espagnole à l'avant-garde de la défense occidentale ». Le nouveau croisé souligne que « les exercices conjoints doivent être considérés par l'O.T.A.N. et par l'O.N.U. comme une contribution essentielle et efficace et à la paix du monde et au dispositif de la sécurité européenne ».

Deux polices, une seule répression

Le 27 janvier 1971, « ABC », journal monarchiste espagnol, insistait pour qu'une « collaboration sans réserve des autorités et surtout des polices des deux pays s'instaure à tous les niveaux », ainsi « qu'une politique de bonne volonté (sic) sans omission, sans négligence et sans exceptions inexplicables ; en particulier, toutes les demandes d'extradition légalement présentées doivent être satisfaites ».

Angel Campillo Fernandez, reconduit, torturé, emprisonné pour six ans, sait après beau-

coup d'autres à quoi s'en tenir...

Dans ce contexte, la signification politique du combat des objecteurs espagnols est claire. Le gouvernement espagnol, lui, l'a bien compris.

Le poids des condamnations encourues a jusqu'à cette année retenu les jeunes Espagnols, préoccupés de la situation socio-politique de leur pays, de s'attaquer au pilier numéro 1 du régime : l'armée, dont aucun des groupes au pouvoir ne peut se passer (on l'a vu au moment du procès de Burgos). Mais le désir du gouvernement espagnol d'établir des liens toujours plus étroits avec les autres puissances d'Europe le pousse à accéder à un assouplissement minimum des institutions.

D'où le projet (ultra-restrictif) de statut présenté et rejeté aux Cortès en juin 1970. L'Espagne et le Portugal, l'Italie et la Suisse sont les derniers pays d'Europe occidentale à ne pas avoir de statut des objecteurs. Une proposition de résolution relative à la situation des O.C. espagnols a été présentée en janvier 71 au Conseil de l'Europe.

.....
Nos camarades espagnols voient dans ce contexte une possibilité d'action efficace.
.....

LA MARCHÉ

de la frontière franco-suisse

Le départ a eu lieu comme prévu le dimanche 21 février à Genève en présence de Peter Etermann (M.I.R. hollandais), de Lanza del Vasto et d'une centaine d'amis genevois. Soixante d'entre eux ont accompagné les marcheurs jusqu'à la frontière franco-suisse. Du côté français, un groupe de même importance (réunissant des camarades de Lyon, Annecy, Chambéry et Grenoble) se préparait à accueillir la marche en France.

En fait, ce double rassemblement à la frontière avait pour but de faire pression sur les autorités françaises au cas où elles auraient refusé l'accès du territoire aux marcheurs en permettant alors l'organisation d'une manifestation. Pour parer à toute éventualité, les marcheurs s'étaient répartis de part et d'autre de la frontière : côté suisse, les Espagnols Gonzalo et Maria, deux Français, trois Hollandais et deux Suisses ; côté français, les Espagnols Santiago, Lluis et Mara ainsi que plusieurs participants français. Ce dernier groupe aurait poursuivi la marche si les autorités françaises avaient refoulé leurs camarades.

La douane suisse fut franchie sans aucun contrôle. Côté français, on notait la présence inhabituelle de douaniers supplémentaires et de quelques policiers en civil. Les identités des marcheurs furent soigneusement relevées, mais nul ne fut inquiété ni retenu.

les marcheurs

Au terme de la première étape, les marcheurs étaient au nombre de seize : les Espagnols Gonzalo Arias, Lluis Fenollosa, Santiago del Riego, Mara Gonzalez et Maria Angeles Recasens ; les Suisses Claude Vacheron et Daniel Wiedmer ; les Hollandais Dick Van Galen Last, Allard Olof et Valentyn Venema ; les Français Jean-Yves Latour, Jo Pyronnet, Guy André, Philippe Granier et les coordinateurs Louis Campana et Gilbert Vieillerobe.

Tous ne devaient pas rejoindre Bourg-Madame à la frontière franco-espagnole, mais en cours de route d'autres marcheurs se sont joints à ce premier groupe pour des temps plus ou moins longs si bien qu'un «noyau» important assura toujours l'ossature de la marche.

...annecy

L'accueil à Annecy fut assuré par le groupe Jeunesse et Paix. Une vingtaine d'amis entrèrent en ville avec la marche, distribuant des tracts jusqu'à l'endroit où eut lieu le repas. A 20 heures 30, une conférence-débat réunit une soixantaine de personnes.

...aix-les-bains

Les marcheurs y furent reçus par un groupe d'Amis de l'Arche.

...chambéry

A l'entrée de Chambéry, ils furent escortés par une vingtaine de personnes jusqu'à une M.J.C. où ils prirent le repas du soir. Mais on leur refusa le droit d'inviter les jeunes qui le désiraient à se réunir avec eux dans une salle discrète.

...grenoble

Un cortège d'une cinquantaine de sympathisants et d'amis a traversé la ville en manifestation très calme, avec pancartes, jusqu'au lieu d'hébergement. Une réunion à la Bourse du Travail réunissait environ 150 personnes dont une grande majorité de jeunes.

...lyon

Samedi 27 février à 11 heures, le groupe des Espagnols se présentait au consulat d'Espagne de Lyon. Ils demandaient à voir le consul en remettant un tract en guise de carte de visite. Celui-ci avait été prévenu, quelques jours avant, du moment de leur passage et des motifs de leur visite. Après quelques minutes d'attente à un guichet, le consul adjoint vint leur signifier que c'était samedi, qu'il était très occupé... Les marcheurs lui remirent leur lettre et distribuèrent ensuite quelques tracts. Des policiers en civil vérifièrent leurs papiers. Un panier à salade stationnait dans la rue.

Après le repas dans une Maison de Jeunes ouvriers de Villeurbanne, eut lieu une conférence de presse dans un café. Etaient présents les journalistes du « Progrès », du « Dauphiné libéré », de « Com-

bat », de Radio Luxembourg, de Sud-Radio, de Radio Monte-Carlo. Le soir, la salle de la M.E.C. était pleine (250 personnes). Jo Pyronnet et Gonzalo Arias prirent la parole devant un auditoire jeune et réceptif. Le G.A.R.M. (Groupe d'action et de résistance à la militarisation) avait donné ordre de mobilisation générale. Les marcheurs passèrent la nuit chez des particuliers. Environ 250 personnes se trouvaient le lendemain, dimanche, à 15 heures, place Bellecour, pour la manifestation dite « marche de soutien ». Tout se déroula dans le calme absolu. Avant de remonter le cours Gambetta, la manifestation se dirigea vers le consulat espagnol où fut marqué un temps d'arrêt. Deux cars de police attendaient. Gonzalo Arias prit la parole pour expliquer que ce détour était une protestation contre le refus de dialogue de la part des autorités espagnoles et l'inertie de l'appareil administratif.

Les évêques d'Annecy, de Chambéry, de Grenoble, de Lyon ont reçu des marcheurs et promis d'insister personnellement auprès de leurs homologues espagnols afin qu'ils prennent position en faveur de l'objection de conscience et qu'ils le fassent savoir à leur gouvernement.

...valence

Au consulat d'Espagne, les marcheurs furent reçus par le chancelier, à qui une lettre fut remise pour le consul, malade, puis ils décidèrent d'occuper les lieux. La police française devait les expulser à la fermeture.

Trois jours plus tard, un cortège d'une cinquantaine de personnes traversa la ville à partir de la Canebière en direction du consulat dont l'accès était interdit par des forces de police.

Le soir, Gonzalo Arias et Lanza del Vasto donnèrent une conférence devant quelque 350 personnes.

...nîmes

Comme à l'accoutumée, une marche d'accueil accompagna le cortège jusqu'au centre où se déroulèrent une petite manifestation et une conférence de presse.

...toulouse

Jeudi 25 mars, un groupe de 180 personnes accueillait les marcheurs à 5 km de Toulouse et les accompagnait jusqu'au centre. Le soir,

des rencontres en groupes restreints de 20 à 30 participants se déroulaient en divers points de la ville.

Le lendemain matin, les marcheurs étaient reçus par le consul qui se montra très ouvert. Dans l'après-midi, ils donnèrent une conférence de presse.

Le soir, une grande conférence publique réunissait environ 400 personnes. Le samedi matin, l'évêque reçu les marcheurs. Enfin, le dimanche matin, une marche d'accompagnement rassemblait une centaine de personnes dans une ville malheureusement quasiment déserte.

...narbonne

...perpignan

...bourg-madame...

Jacques Moreau - Claude Verrel

Un insoumis espagnol résidant en France a rejoint la marche. Voici la lettre qu'il a écrite aux autorités espagnoles le 4 avril 1971.



Je m'appelle Miguel Angel Gil. Je suis né à Castellon de la Plana le 23 mai 1949, et j'ai vécu en émigration en France depuis 1957 en étant inscrit au consulat de Montpellier.

Dès que je fus en âge de réfléchir et que je pus voir le monde dans lequel nous vivons (monde de guerre comme celle sans fin du Vietnam, d'Algérie ou la guerre horrible et délibérée du Biafra; monde de misère sociale et morale dans lequel nous nous trouvons tous et dont nous sommes responsables dès le moment où nous en avons connaissance), je décidai de ne pas faire mon service militaire.

Je ne veux pas non plus continuer à vivre en France et à être considéré comme insoumis par mon propre pays. N'ayant pas de domicile ni de lieu de travail fixes, je ne sais pas où se trouve la convocation du consulat pour l'enrôlement, mais je ne veux, en aucune façon, fuir mes responsabilités, comme je le prouve maintenant, en me présentant aux autorités.

Récemment, j'ai su qu'une marche de cinq Espagnols se dirigeait vers Valence pour demander un statut d'objection de conscience dont les principes de base étaient exprimés dans le programme des « marcheurs à la prison » et qui a été envoyé aux ministères de la Justice et des Armées .

Je voudrais donc que vous compreniez le besoin dans lequel se trouve la jeunesse de vivre pour un monde sans frontières, sans discriminations raciales, morales ou religieuses. Un monde où régnerait le bonheur et où on n'obligerait pas celui qui ne le désirerait pas à accomplir un service militaire.

Je pense que quand nous nous levons chaque jour ce que nous désirons c'est travailler dans une cité pour l'homme.

Je sais à quoi je m'expose, mais je préfère cela plutôt — je le répète — que d'être traité d'insoumis. Je me sens solidaire de tous les objecteurs de conscience en prison et de tous ceux qui s'efforcent de construire un monde meilleur, un monde à visage humain et sans guerre.

Recevez, Monsieur le ministre des Armées, l'expression de mes sentiments fraternels.

Miguel Gil

FIESTA

Le dimanche 12 avril, jour de Pâques, la ville de Bourg-Madame, à la frontière espagnole, a reçu la visite de « touristes » inhabituels. En effet, il y avait sur la place du Gymnase six cents objecteurs, insoumis et sympathisants des deux sexes, de toutes couleurs de poil imaginables, et d'une dizaine de pays différents. Le matin, festival « free » de chant et de musique avec Gougoud, Marti, le chanteur d'Oc, Evariste, un groupe catalan, un chanteur américain du mouvement anti-guerre, un groupe hollandais, etc. Nous étions là pour la musique, pour le soleil et pour nous retrouver ensemble, mais aussi par solidarité avec Pepe Beunza, premier objecteur espagnol à donner à son refus de l'armée une dimension politique.

O. C.

**pour une fête...
ce fut notre fête !**

Je profite des huit jours d'arrêt de travail que m'a filés le « toubib » pour tenter de tirer un enseignement de tout ça. Je ne suis pas trop esquinaté, juste le dos enflé et coloré de taches bizarres, quelques bosses à la tête; mais les taureaux sont solides, il faut bien se rendre à l'évidence.

Tu trouveras, ci-jointe, une lettre de Miguel, l'insoumis espagnol qui a rejoint la marche et qui rentre aussi en Espagne.

Miguel semble très confiant dans le soutien de gens et de groupes qu'il n'a jamais rencontrés et avec qui il n'a pas voulu prendre contact. Il dit : « Ce n'est pas à moi de leur demander; si mon action les intéresse, ils feront quelque chose. » Il ne tient pas à être séparé

des autres objecteurs et se rallie à l'ensemble de l'esprit que Pepe et les autres ont donné à l'action pour le statut. Il ne tient pas à recevoir plus de coups et de tortures qu'il ne pourra supporter : position qui me paraît fort réaliste sous un régime de ce genre. Mon dos en porte le témoignage. La présence de Miguel élargit de fait l'action pour un statut.

Un comité de soutien doit se former bientôt. Je serai tenu au courant. J'ai également insisté auprès des gars qui doivent créer le comité sur la nécessité d'une bonne information sur ce qui se passe de l'autre côté de la frontière, afin que les groupes locaux puissent agir en conséquence et ne soient pas informés trop tard des actions plus importantes sur un plan national.

Le matin donc ce fut la fête : chants, prises de contacts, discussions, échanges d'adresses. Vers 15 heures, la marche se formait en trois groupes distincts : le premier composé des camarades espagnols et de gars décidés à les accompagner jusqu'à Valence, le deuxième décidé à accompagner le premier jusqu'au premier village espagnol à 1 km à peine de la frontière, le troisième restant en France.

Il avait été établi que chacun prenait ses risques et que les gens des deux premiers groupes risquaient d'être retenus plusieurs jours en Espagne et d'être interdits de séjour.

Comme vous avez pu l'apprendre par la presse bourgeoise qui, à notre avis, a fortement minimisé l'action, le passage de la frontière française s'est passé assez rapidement et sans histoire ; seules une quarantaine d'identités furent contrôlées et sans doute fichées.

A la frontière espagnole, seuls les objecteurs purent entrer dans leur pays. Nous nous sommes alors installés sur la moitié de la chaussée (premier et deuxième groupes) pendant que les objecteurs avançaient vers le poste de police à 500 mètres de la douane, main dans la main, tenant toute la largeur de la route. Dans notre dos les CRS disaient : « Ça y est, c'est le cirque ! c'est le cirque ! » Nous sommes ainsi restés le cul par terre trois quarts d'heure. Je ne sais trop comment ni pourquoi, la décision fut prise d'occuper toute la largeur du pont. A mon avis, ce fut une excellente initiative.

Nous étions environ cent à cent cinquante (c'est difficile d'évaluer), plutôt moins que plus. Alors les flics espagnols se sont mis en rang devant la barrière et leur chef nous a dit au porte-voix : « Attention, attention, dégagez le pont dans dix minutes ! » L'ensemble du groupe est resté fort calmement assis. « Plus que quatre minutes ! » Nous attendions le choc. Il avait été convenu prudemment que dès qu'un flic espagnol nous toucherait à l'épaule nous nous lèverions et n'opposerions pas de résistance pour nous laisser emmener : « On ne

peut pas prévoir leur réaction. Mieux valait avoir une attitude moins ferme qu'avec la police française. » La fin de l'histoire ferait sourire après de tels propos. Effectivement, personne n'avait formulé cette éventualité pourtant fort plausible (ouille, mon dos !). « Plus que deux minutes ! » Personne ne bouge. « Vous pouvez rester là toute l'année si ça vous chante ; nous, ça ne nous dérange pas ! » Eclat de rire. Nous nous sommes alors installés pour une occupation prolongée, d'abord dans le silence. Puis des gars ont entrepris de parler au chef de la police espagnole (brigade spéciale), pendant que l'un d'eux faisait son portrait, ce qui a contribué à faire tomber la tension chez les flics espagnols. La circulation a été déviée. Le printemps refleurit sur la frontière, à Bourg-Madame : les chanteurs ont sorti leur guitare et la fête a repris sur le pont. A partir de ce moment et pendant les heures qui suivirent, un dialogue a commencé à l'arrière entre les gens du troisième groupe, la population, les curieux et les CRS ; sur le pont, avec des gens qui passaient à pied dans les deux sens et les flics espagnols. Les gens nous jetaient cigarettes et biscuits. De l'arrière nous parvenait de la boisson.

Germaine a rencontré un vieil Espagnol en larmes, réfugié en France, qui était venu en taxi d'un village voisin nous soutenir.

Les CRS ont accepté le dialogue, étonnés par la fraternité qui régnait entre « le pont » et le troisième groupe. En fin d'après-midi, ils commençaient à s'énerver : « Ça a assez duré ; maintenant, partez, vous avez gagné, ça va mal finir ! » A mon avis, ils prirent une position paternaliste, un peu comme le père énervé par des enfants qui jouent au feu et qui sait qu'ils vont se brûler. Nous étions assis sur la partie espagnole du pont ; ils ne pouvaient donc pas intervenir. Sans doute avaient-ils reçu des informations d'Espagne sur le dénouement de l'occupation du pont.

Le maire de Bourg-Madame tenta de faire pression pour faire arrêter le sit-in.

Trois petites filles espagnoles, qui nous apportaient de temps à autre des informations sur nos camarades objecteurs retenus au poste de police, nous apprirent qu'ils n'étaient pas détenus, mais « retenus ». Un peu plus tard, elles vinrent nous dire qu'ils seraient emmenés à Barcelone dans un petit autobus civil.

Vers 20 heures, après divers mouvements de lassitude chez quelques occupants du pont qui voulaient se retirer, il fut décidé, avant de prendre une décision avant la nuit, de tenter une dernière demande auprès des autorités espagnoles pour nous laisser passer. Le groupe d'occupants avait déjà sensiblement diminué. Les autorités espagnoles demandèrent à voir distinctement qui voulait aller jusqu'à Valence et qui jusqu'à Puigcerda. Pour cela, deux groupes distincts furent

formés, ceux allant jusqu'à Valence (vingt-cinq personnes) et les autres, séparés par un vide d'environ 1,5 mètre. Les Espagnols réclamaient, comme préambule à toute discussion avec le groupe de vingt-cinq, que les autres évacuent le pont : refus général. Nous proposons que les autorités espagnoles laissent passer les vingt-cinq avec l'assurance écrite qu'ils ne seront aucunement inquiétés, ni pendant la marche ni pendant leur retour. Une fois ce *papier officiel* obtenu, nous nous engageons à évacuer le pont.

Nous attendons donc la réponse : certains, pensant que cela prendrait du temps, allèrent se désaltérer dans les cafés du pays.

Vers 21 heures, une jeep espagnole arriva et les flics, avec qui nous avions fumé et bavardé l'après-midi, allèrent y déposer leur casquette plate et s'affublèrent d'un casque. Ils vinrent se placer, matraque en main, devant la barrière. Nous, nous cherchions notre calme en silence. « Attention, attention, dégagez le pont dans quatre minutes ! » Des autorités espagnoles, en civil, qui se trouvaient là crièrent : « Non, non, tout de suite ! » « Attention, dégagez le pont ! » Nous, on attendait le choc ; je crois qu'à cet instant chacun a su à quoi s'en tenir. La barrière s'est levée et « paf ! » (aïe ! ma tête), les coups ont commencé !

Ce fut relativement bref : tout au plus dix minutes. La plupart reculérent dans le calme sous la violence des coups de matraque. A partir de ce moment, il m'est difficile de parler de la réaction de l'ensemble des camarades : les flics espagnols s'occupaient de ma personne fort activement (ouille, mon dos !). Je pensais surtout à rester assis et à conserver mon équilibre. Après un certain temps de ce massage, je me suis senti soulevé par un bras, avec fermeté, mais sans brutalité. Je me suis donc relevé et fus raccompagné jusqu'à la moitié du pont (partie française) où les CRS me réceptionnèrent.



Nous avons tous regagné la place de Bourg-Madame en chantant « Oui, nous vaincrons », doigts levés, formant le signe de la paix. Sur notre passage, il n'y avait plus de sourires ironiques sur les visages des villageois.

Deux d'entre nous furent emportés en observation au centre de secours le plus proche. (Rien de très grave, en définitive.)

Le maire de Bourg-Madame qui avait fermé le gymnase (dortoir) en fin d'après-midi pour faire pression sur les occupants du pont, rouvre le gymnase.

Des villageois nous prêtent des couvertures et quelques matelas pour les plus mal en point. Les autres trouveront des lits à Osseja.

Voilà, voilà !

Nous recevons un mot d'un journaliste de « la Tribune de Lausanne », Jean de Soto, que nous avons rencontré sur place. Je vous livre cette information, sous réserves de ma part :

« Notre marche a porté ses fruits. Je viens de téléphoner à Madrid où nos sept camarades ont été transférés hier matin (12 avril). Je viens d'apprendre qu'ils seront libérés aujourd'hui ou à la fin de la semaine. D'autre part, un projet de loi vient d'être déposé aujourd'hui. Je pense que les Espagnols et Franco deviennent enfin un peu plus humains et je pense que notre silence devant leur obstination y est pour quelque chose. »

Faut-il penser que la marche y est pour quelque chose ? Que la dégelée que nous avons ramassée à la frontière et le calme et la détermination des objecteurs espagnols ont impressionné Franco ? ou que les choses suivent tranquillement leur cours ?

Les premiers enseignements que l'on peut tirer de cette action, c'est que : il n'est pas vrai dans tous les cas que, après avoir discuté avec les forces de répression (même si celles-ci vous offrent gentiment des cigarettes), l'individu-flic hésite à vous matraquer, puisque dans la pratique il ressort que ce sont les mêmes hommes qui vous offrent cigarettes et coups de matraque (ouille, mes os !). Nous avons à faire à une police fasciste. Ce fait n'a pas suffisamment été formulé.

Il est cependant réconfortant de constater que devant mon obstination à rester assis, ils finirent par cesser de frapper et employèrent des méthodes moins brutales : n'oublions pas que j'ai été relevé par un flic espagnol qui m'a conduit jusque sur la partie française du pont.

Il faut aussi signaler le courage des camarades espagnols qui, le plus naturellement du monde, dansèrent et chantèrent juste avant le

départ de la marche, ainsi que leur grand calme tout au long du passage de la frontière.

Il semble qu'au cours de la marche, l'Arche ait complètement noyauté le mouvement : ce qui aurait eu pour première conséquence une information dirigée essentiellement vers les « amis de l'Arche », laissant un peu à l'écart les autres groupes. J'ai rencontré des gars complètement écoeurés par l'attitude de ces gens. Sur place on a pu voir de chouettes manteaux de fourrure venus soutenir « ces pauvres objecteurs ». Sur le pont personne ne les a retrouvés. Ça va de soi, non ? Chacun s'engage à son niveau, non ?

Il faut aussi signaler la présence d'un petit groupe de soi-disant anarchistes qui sortirent un drapeau noir et perdirent totalement le contrôle d'eux-mêmes en oubliant le caractère non violent de l'action. Certains les virent avec des objets en main lors du matraquage ; quelques projectiles furent lancés (peu). Je trouve déplorable que ces gens profitent d'une telle action pour se faire un peu de publicité (drapeau noir.*) et n'ont pas le courage de se rendre compte qu'ils ne sont pas capables de participer à une action non violente. Ils feraient mieux, à l'avenir, de rester chez eux. Leur attitude peut être dangereuse pour les autres. S'ils veulent faire le coup de poing avec la police de Franco, qu'ils se présentent seuls, mais sans doute courent-ils plus vite vers l'arrière que vers l'avant.

Germaine et Alain Depoorter.

* Les chrétiens avaient leurs croix, les anars leur drapeau. Croix et drapeau disparurent en même temps. Deux projectiles furent lancés (j'ai eu le temps de les compter). Pendant quelques minutes, le chant « non violent » « we shall overcome » fut couvert par « Ce n'est qu'un début, continuons le combat » « Franco Marcellin, même combat ». Quelques poings se levèrent.

P. Poggi.

SIX NOTES



On connaît le thème de cette journée : la solidarité avec Pepe Beunza, et son déroulement : le matin, musique ; l'après-midi, passage de la frontière par sept Espagnols tandis

que les autres « occupent » tout l'après-midi le pont international jusqu'à ce qu'ils soient refoulés par la Guardia armada.

2

On peut discuter l'objectif de Pepe Beunza, obtenir un statut pour les objecteurs, et le trouver réformiste, alors que des luttes populaires d'envergure se préparent en Espagne. Mais il faut savoir qu'un tel « statut » n'est pas un but en soi, mais une étape pour Pepe. Cela ouvrirait une brèche et transgresserait un tabou : l'intouchabilité de l'armée. L'existence d'un tel statut aux U.S.A. et en R.F.A., dont on pouvait craindre qu'il ne « récupère » la contestation de l'armée, a au contraire dégagé des énergies et ouvert la voie à des mouvements plus importants (événements de 67-68 en R.F.A., mouvement anti-guerre aux U.S.A.). Dans cette optique-là et en liaison avec tous les autres mouvements en Espagne, l'attitude de Pepe est révolutionnaire.

3

Les participants à la journée venaient de nombreux pays et c'était la première fois que se produisait une telle « manifestation » internationale. Cet élément est très important. Alors que le capitalisme est international, que les forces de répression de tout le globe ont entre elles d'étroits contacts, nous avons souvent du mal à coordonner ou même simple-

ment à connaître ce qui se passe très près de nous. Tandis que là « les frontières, on s'en fout », ça devenait vrai. Sur ce point, le choix du lieu était excellent : une frontière.

4

D'autre part, les gouvernements français, suisse, etc. sont, à court terme, satisfaits d'une action ayant pour thème l'Espagne car, à côté de Franco, ils peuvent passer pour libéraux. Mais cette arme est à double tranchant, comme on l'a vu lors du procès de Burgos. Les habitants de Bourg-Madame, quand ils ont vu certains C.R.S. remaîtriser les manifestants refoulés par la « guardia armada », ont pu constater de visu la collusion entre flics des deux côtés. Quant aux objecteurs, insoumis, déserteurs et sympathisants ayant pris conscience de leur force, ils ne seront pas repartis dans leurs pays avec une âme de mouton, mais décidés à lutter chez eux aussi.

5

Les participants à la journée étaient très divers, mais ils ont adopté une attitude commune d'où était exclue la violence physique. Certains étaient « non violents » par principe, mais pas tous. On peut regretter qu'il n'y ait pas eu davantage de discussion là-dessus, non pas sur les principes (discussion stérile par excellence du genre « sexe des anges »), mais en fonction de la situation. En

particulier, il est clair qu'il y a eu un « cafouillage » vers 20 h et que la charge violente de 21 h nous a trouvés assez démunis. Ce point devrait être approfondi entre nous.

6

Enfin, il faut retenir le « style » de l'occupation du pont international. Après un premier temps de silence, d'ailleurs bien venu, car il « posait question » aux habitants de Bourg-Madame, aux touristes, et même aux flics, l'occupation a pris un tour de fête ; de vraie fête. On mangeait, on buvait, on chantait, on riait. Des passants se sont joints à nous, d'autres nous ont porté à bouffer. On « prenait notre pied » sous le nez des forces d'un ordre qui, lui, n'a rien de marrant (des deux côtés de la frontière). Il y avait une profonde dérision dans le fait d'être resté six heures à se marrer sur ce lieu ultra-ta-bou, une frontière. Profonde dérision aussi dans la disproportion entre nos moyens : nos corps et nos guitares, et les mesures prises par les flics français et espagnols : déplacement de nombreux cars de C.R.S., gendarmes mobiles, guardia armada, détournement de la circulation et arrêt du trafic automobile, conciliabules interminables entre autorités, coups de téléphone, messages, ultimatums, débuts d'apoplexie. Même au prix d'un coup de matraque, ça valait le coup d'être là.

Un objecteur



le procès de Pepe

Le 23 avril, Pepe a été condamné par un conseil de guerre à 1 an et 3 mois de prison pour « désobéissance ». Le tribunal ne lui a pas laissé le temps de s'exprimer et l'a accusé de « complot international » : il lui a été reproché son appartenance à l'Internationale des résistants à la guerre.

l'inculpation des ?

Contre les autres inculpés solidaires de Pepe, il a été requis : 18 ans de prison pour Gonzalo Arias, considéré comme leader. 6 ans de prison pour Lluís Fenollosa et Santiago del Riego. Caution demandée pour Mara Gonzalez, Maria Recasens, José Gabriel et Miguel Gil.

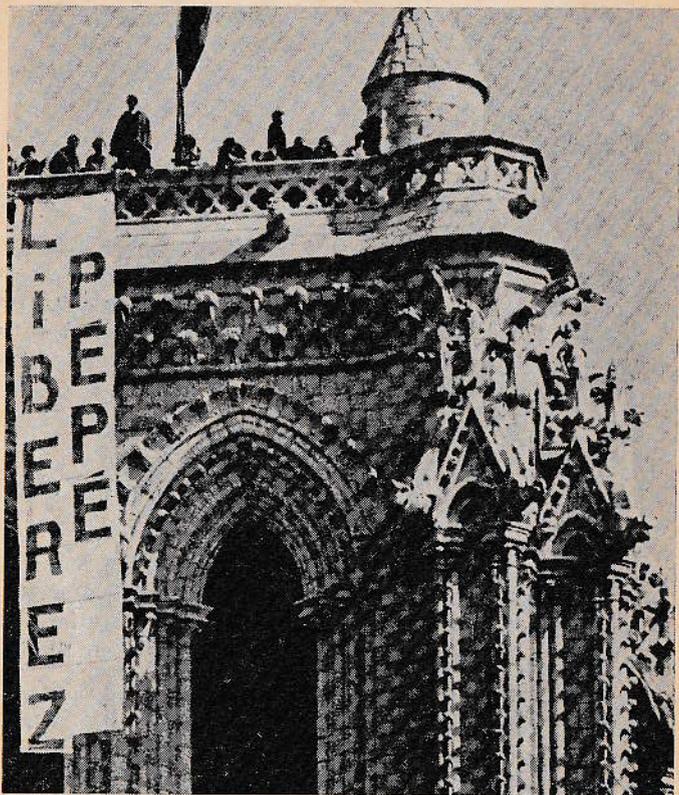
Procès en juillet, probablement. Dès maintenant, une action de soutien est prévue à Carabanchel où ils sont emprisonnés (l'avocat est M^r Cierco, Ibiza, 23, Madrid).

le jeûne de Valence

Dès le 23 au matin, un jeûne international a commencé dans une église de Valence. Limité au début à trois jours, il pourra se prolonger... Le but est l'obtention d'un statut des objecteurs et le soutien des autres emprisonnés.

L'action continue...

- Paris, 19-20 février, occupation du hall de l'UNESCO par une dizaine de personnes.
- Bordeaux, 20 février, manifestation devant le consulat .
- Bruxelles, 20 février, manifestation d'une vingtaine de personnes, rue Neuve (tracts, pétition).
- Londres, 20 février, manifestation devant l'ambassade espagnole.



- Paris, 28 mars, Notre-Dame.
- New York, 23 avril, manifestation à l'Office du tourisme espagnol. Arrestation de Jim Peck (W.R.L.). Procès en cours.
- Paris, 23 avril, occupation de l'Office du tourisme espagnol par une douzaine de personnes.

D'autres manifestations en Belgique, Allemagne, Angleterre, etc.

L'action continue...